

## APPEL D'ŒUVRES

# SUJETS À DÉFENDRE

**DATE LIMITE : Dimanche le 12 mars 2023, 23h59.**

English will follow.

Enchantée par l'engouement suscité chez le public et les artistes par les deux premières éditions de son appel d'œuvres et de sa programmation en ligne en 2021 et 2022, La Bande Vidéo renouvelle l'expérience encore cette année en invitant les artistes canadien-nes en arts médiatiques à créer une œuvre vidéo originale d'une durée maximale de deux minutes.

Seront privilégiées les œuvres à caractère expérimental ou d'animation qui explorent le langage vidéographique de manière originale. Les œuvres sélectionnées seront par la suite diffusées dans le cadre d'un programme spécial sur nos réseaux sociaux ainsi que sur notre Médiathèque, plateforme où sont déjà réunies les œuvres produites et diffusées par notre organisme depuis plus de 30 ans.

Les réseaux sociaux nous convainquent quotidiennement de la puissance de l'outil vidéographique comme moyen d'expression. C'est le recours abondant à ce médium au cours des mois de confinement qui nous avait initialement inspiré nos deux appels de création antérieurs, mais aujourd'hui, alors que la menace pandémique nous paraît moins immense, le climat social ne s'est pas pour autant apaisé. Ce contexte empli de tension appelle ainsi toujours à la vidéo comme véhicule de nos révoltes et de nos déceptions. C'est précisément ce que La Bande Vidéo cible pour constituer cette programmation en ligne : des œuvres qui traitent d'idées à défendre, de sujets à éviter ou de risques à prendre.

Forte d'une tradition dissidente depuis ses tout débuts, La Bande Vidéo cherche, par cet appel, à renouer avec certaines de ses origines où furent particulièrement encouragées les voix discordantes et les regards corrosifs et sans concessions. En regard de l'histoire artistique de notre centre, et un contexte teinté d'instabilité, La Bande Vidéo veut exposer le médium vidéographique comme un outil de réflexion et d'expression.

Par cet appel à la thématique ouverte, mais inspirée, aux contraintes artistiques absentes hormis la limite de temps dans la durée de l'œuvre, La Bande Vidéo veut stimuler la création vidéographique d'ici et consigner dans un contexte plus serré l'inventivité d'une vidéographie professionnelle actuelle.

-

## CONSIDÉRATIONS TECHNIQUES ET DÉPÔT D'UNE ŒUVRE :

- Les œuvres soumises doivent être d'une durée maximale de deux minutes.
- Les œuvres soumises doivent avoir été produites entièrement ou en partie au cours des années 2022 et/ou 2023.
- Un·e artiste dont l'œuvre a été soumise et/ou retenue à l'appel *Sujets à risque* en 2021 ou *Sujet à changement(s)* en 2022 peut de nouveau déposer une œuvre à l'appel *Sujets à défendre*.
- Des droits de diffusion seront offerts aux artistes dont l'œuvre a été sélectionnée.
- Votre fichier vidéo doit être transmis par courriel à l'attention de Catherine Robitaille, coordonnatrice artistique et aux communications de La Bande Vidéo, au [art@labandevideo.com](mailto:art@labandevideo.com) avec l'objet *Sujets à défendre*. Nous vous suggérons d'utiliser la plateforme Vimeo ou WeTransfer.
- Le courriel qui accompagne votre projet doit inclure un fichier comportant votre adresse postale complète, le titre de l'œuvre, un synopsis ou une description (maximum de 70 mots) et un mot de passe de visionnement s'il y a lieu.

Seul·es les artistes dont l'œuvre a été retenue seront contacté·es.

Pour toute question, vous adresser à Catherine Robitaille à [art@labandevideo.com](mailto:art@labandevideo.com).